

Nombre de Membres : L'an deux mille vingt-six, le lundi vingt-neuf juin, à dix-neuf heures trente minutes,
En exercice : 15 le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
Présents : 10 par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur
Votants : 15 LAMIAUX Fabrice, Maire.

Date de Convocation
19 juin 2026

Présents Mesdames CASTELLE Brigitte, DEGOUY Lynda, LAMOTE Natacha, WALRICK Camille,
Messieurs LAMIAUX Fabrice, LEBRUN Alain, LEROY Stéphane,
PIERMATTI Sébastien, REMÉRAND Régis, VERMEERSCH Francis.

Excusés Mesdames BEAUDET Thérèse (procuration à Monsieur LEBRUN Alain), BLOMME Virginie (procuration à Monsieur LAMIAUX Fabrice), DUVAL Aline (procuration à Madame CASTELLE Brigitte),
Messieurs DUMAREY Guillaume (procuration à Monsieur REMÉRAND Régis), VERHILLE Thomas (procuration à Monsieur VERMEERSCH Francis).

Secrétaire Monsieur LEBRUN Alain est élu secrétaire.

Délibération N° 29/2026

Objet de la délibération :
Désignation d'un référent « crise sanitaire »

Monsieur le Maire expose :

La CPTS BBH est une association ayant pour but d'améliorer la coordination en santé sur son territoire.

Elle permet l'échange entre les professionnels de santé du territoire.

Ses missions sont : l'amélioration de l'accès aux soins, l'organisation de parcours, la prévention, la qualité et la pertinence des soins, l'accompagnement des professionnels, la gestion des Situations Sanitaires Exceptionnelles (SSE).

Dans ce cadre, et à leur demande, il est demandé au Conseil Municipal de désigner un référent « crise sanitaire » parmi ses membres.

L'avis du Conseil est sollicité sur le sujet.

Madame Claudie BOUREZ propose sa candidature.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de désigner Madame Claudie BOUREZ référente « crise sanitaire ».

Ainsi fait et délibéré en séance date que dessus.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Fabrice LAMIAUX

Le secrétaire de séance,
Alain LEBRUN

Acte rendu exécutoire après envoi en Sous-Préfecture de Dunkerque
le 02 juillet 2026 et publication du 02 juillet 2026